



**HAL**  
open science

## Introduction : Des délimitations immatérielles ?

Maxime Kaci, Jérôme Loiseau

► **To cite this version:**

Maxime Kaci, Jérôme Loiseau. Introduction : Des délimitations immatérielles?. Les Annales de Bourgogne, 2020, 92-1, pp.65-69. hal-03021582

**HAL Id: hal-03021582**

**<https://hal.science/hal-03021582>**

Submitted on 17 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Introduction**

### **Des délimitations immatérielles : représentations collectives, démarcations symboliques et dynamiques territoriales du XIV<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle (Bourgogne, Franche-Comté, Suisse)**

Ce recueil d'articles s'inscrit dans le prolongement d'une recherche interdisciplinaire qui a donné lieu à une publication récente<sup>1</sup>. L'ambition initiale était de comparer, depuis les prémices de l'État moderne au XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, deux délimitations frontalières proches géographiquement mais qui semblaient suivre des voies opposées. En effet, entre Bourgogne et Franche-Comté, tend à s'écrire la chronique d'une disparition. Après une période médiévale où fluctuent les limites de souveraineté, la frontière entre le duché de Bourgogne, intégré au royaume de France, et la Comté, province du Saint-Empire, se consolide avant, finalement, de disparaître avec la conquête française de la Comté au XVII<sup>e</sup> siècle. La fusion des régions peut dès lors être envisagée comme l'achèvement de cette disparition. Dans le second cas, les territoires jurassiens qui avaient pu constituer un « espace commun<sup>2</sup> » à l'époque médiévale sont nettement séparés à partir du XVII<sup>e</sup> siècle : une frontière étatique appelée à durer entre la France et les cantons suisses se dessine alors. Définie aujourd'hui par des accords bilatéraux, elle demeure l'une des dernières délimitations territoriales entre la France et un État non adhérent de l'Union européenne.

Loin de se cantonner à deux histoires parallèles des transformations frontalières, transformations bien connues au demeurant, l'objectif principal de ce projet était de comparer les effets de ces changements sur l'organisation des sociétés. Suivant cette perspective, l'étude des jeux d'acteurs induits par les frontières a suscité un questionnement spécifique sur les représentations collectives. En effet, il est apparu assez nettement que la distinction entre des

---

1. CASTETS FONTAINE (Benjamin), KACI (Maxime), LOISEAU (Jérôme) et MOINE (Alexandre) (dir.), *Deux frontières aux destins croisés. Étude interdisciplinaire et comparative des délimitations territoriales entre la France et la Suisse, entre la Bourgogne et la Franche-Comté (XIV<sup>e</sup> siècle-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2019.

2. DAUMAS (Jean-Claude) et TISSOT (Laurent) (dir.), *L'Arc jurassien, histoire d'un territoire transfrontalier*, Lausanne, Cabédita, 2004.

délimitations intérieures harmonieuses et des délimitations internationales aux effets négatifs était par trop caricaturale. Suivant la nature de la délimitation, l'intensité de l'effet frontière est variable. Ainsi les frontières de souveraineté induisent-elles des risques élevés (conflits militaires, violences symboliques) mais aussi des opportunités fortes pour toute une gamme d'acteurs qui utilisent le différentiel socioéconomique et juridique important, comme l'illustrent de nos jours, les nombreuses circulations d'hommes et de biens entre France et Suisse. À l'inverse, la disparition d'un différentiel territorial marqué entre Bourgogne et Franche-Comté, conjuguée aux effets mémoriels d'une frontière, autrefois conflictuelle et aujourd'hui virtuelle, a conduit à une indifférence collective voire à une défiance réactivée dans le contexte de la fusion des régions. Le faible nombre de travaux universitaires portant sur les relations Bourgogne Franche-Comté à l'époque contemporaine tout comme d'ailleurs le peu de données statistiques disponibles s'avèrent significatifs. Ils traduisent pour ainsi dire un effet d'ombre affectant à l'époque contemporaine le val de Saône, terre dotée d'importantes ressources agricoles et animée par d'intenses circulations d'hommes et de marchandises jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : peu de risques et peu d'opportunités en somme pour un territoire devenu une périphérie de l'intérieur. Or, risques et opportunités ne constituent ni des données objectives ni des indicateurs immuables : ils sont intimement liés aux manières de voir et de percevoir propres aux acteurs frontaliers.

C'est au moment où les historiens se sont emparés des « représentations » devenues « un mot à la mode<sup>1</sup> » que la notion de « délimitation immatérielle » a été mise en avant, en particulier par Maurice Crubellier dans un article consacré aux frontières culturelles, aux délimitations perçues qui séparent des systèmes culturels qui peuvent être nationaux ou qui peuvent épouser des groupes sociaux. M. Crubellier, à la suite du sociologue Georg Simmel<sup>2</sup>, affirme que la concrétisation dans l'espace d'une frontière culturelle n'est pas indispensable mais, malgré tout, il estime que la stabilisation de la frontière culturelle est en grande partie le fruit d'une interaction avec les territoires. L'ancrage territorial des différences alimente la distinction entre l'entre soi et les autres et, par action réciproque, les représentations collectives de groupes ou de systèmes distincts donnent consistance aux délimitations territoriales.

1. GINZBURG (Carlo), « Représentation : le mot, la chose », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, année 46, n° 6, 1991, p. 1219.

2. CRUBELLIER (Maurice), « Le concept de frontière culturelle. Des enfants sur une frontière », dans ROULET (Louis-Édouard) (dir.), *Frontières et contacts de civilisation*, Neuchâtel, Éd. de la Braconnière, 1979, p. 227-239. « Dans tous les rapports des hommes entre eux, la notion de frontière est d'une importance capitale même si son sens n'est pas toujours sociologique [...]. Si cette notion universelle de limitation réciproque est tirée de la frontière spatiale, celle-ci n'est pourtant, plus profondément, que la cristallisation ou la spatialisation des processus psychiques de délimitation, seuls effectifs. Ce ne sont pas les pays, les terrains, les territoires de villes ou de cantons qui se limitent mutuellement, mais leurs habitants ou propriétaires qui exercent cette action réciproque dont je viens de parler. [...] La frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale. », SIMMEL (Georg), *Sociologie*, 1903, rééd. Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 607.

Cette approche des frontières culturelles ancrées dans les représentations a été complétée et enrichie par la recherche collective coordonnée par Christian Bromberger et Alain Morel qui insistent notamment sur les actions délibérées menées par ceux qui souhaitent imposer et légitimer des délimitations territoriales<sup>1</sup>. Là encore, l'analyse historique rencontre les apports de la sociologie notamment bourdieusienne qui a montré combien le travail symbolique en vue de nommer et de délimiter les identités régionales ou nationales relève d'une lutte pour le pouvoir de faire voir et de faire croire<sup>2</sup>.

Ces questionnements apparus il y a plusieurs décennies reviennent aujourd'hui sous le feu des projecteurs en raison de l'actualité européenne. Les revendications territoriales qui résonnent en Catalogne, au Royaume-Uni ou encore en Ukraine montrent que les limites culturelles vives, conscientes ou revendiquées, servent à légitimer des projets politiques potentiellement déstabilisateurs. Des recherches récentes, comme celle portée par Béatrice Von Hirschhausen sur les frontières de l'Europe centrale et orientale, ont relancé les interrogations des chercheurs autour de frontières « fantômes », c'est-à-dire des délimitations historiques qui semblaient disparues et qui resurgissent dans des contextes particuliers en raison notamment de l'instrumentalisation de la mémoire locale ou régionale par des groupes d'intérêt<sup>3</sup>. Ainsi, à travers la notion de « délimitation immatérielle », le présent recueil n'entend pas s'émanciper des logiques territoriales pour envisager la frontière de manière métaphorique et désincarnée. Bien au contraire, il invite à interroger les liens entre représentations collectives, délimitations des territoires et effets sociopolitiques à diverses échelles.

Plusieurs articles portent sur des représentations intéressées, c'est-à-dire directement liées aux intérêts conjoncturels de ceux qui les portent. Cette approche met à mal les théories du ruissellement depuis un centre politique en déployant tout l'éventail des motivations propres aux acteurs frontaliers pour créer, relayer ou s'approprier des représentations territoriales. Ainsi, Vincent Corriol montre que, dans la montagne jurassienne, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la territorialisation des pouvoirs favorise les jeux d'acteurs qui recourent à des autorités supérieures choisies en connaissance de cause afin de faire valoir leurs intérêts. L'enchevêtrement des délimitations, pensées comme linéaires par les représentants des pouvoirs, offre diverses options et plusieurs opportunités de recours aux acteurs locaux. Si la frontière est au centre du processus de construction identitaire, celui-ci ne saurait uniquement être réduit aux projections territoriales des autorités princières et seigneuriales ; il est aussi étroitement lié aux initiatives des acteurs locaux, notamment celles des communautés rurales. Stéphane Kronenberger, pour sa part, montre que

---

1. BROMBERGER (Christian) et MOREL (Alain) (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001.

2. BOURDIEU (Pierre), « L'identité et la représentation [Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, 1980, p. 63-72.

3. VON HIRSCHHAUSEN (Béatrice) et alii (éd), *Phantomgrenzen Räume und Akteure in der Zeit neu denken*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2015.

l'immigration suisse en Franche-Comté produit des images fluctuantes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, à mettre en relation avec les évolutions de la conjoncture économique ou politique. Les représentations globalement positives du voisin discret apportant son savoir-faire et sa force de travail au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle se fissurent avec la Grande Dépression, puis subissent une inflexion notable avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale qui attise la suspicion d'espionnage et la germanophobie à l'encontre des Alémaniques. Ensuite, les discours d'hospitalité se multiplient dans une France en reconstruction avant que la crise des années 1930 n'entraîne une nouvelle inflexion. Si ces fluctuations de discours épousent une chronologie sans doute comparable à celles qui touchent d'autres catégories d'immigrés en France, elles soulignent combien les représentations intéressées invitent à se départir d'un imaginaire collectif qui tend à valoriser, aujourd'hui encore, une vision irénique des relations entre Franc-Comtois et voisins helvétiques.

Plusieurs communications révèlent aussi l'importance des représentations héritées. Les représentations des territoires et de leur limite ne sont pas uniquement des représentations de l'instant mais se déploient, suivant une perspective diachronique, dans un processus qui met en jeu un rapport au passé et au patrimoine. Ainsi Léonard Dauphant montre que la présence de bornes matérialisant les frontières s'accompagne de gestes et de jeux pédagogiques pour transmettre une connaissance des limites communautaires. Cette transmission passe alors par l'exploitation d'un passé mythifié. En effet, la revendication idéale des limites s'appuie sur divers récits, souvent hagiographiques, qui favorisent la transmission d'une mémoire des territoires et de leurs divisions comme ceux sur les bornes immergées dans la Saône ou ceux portant sur le Tronc Béranger aux confins de l'Artois. À partir du cas bressan, Annie Bleton Ruget s'intéresse, dans la longue durée, à la manière de nommer, dé-nommer ou re-nommer un territoire afin de légitimer des limites, d'encourager des identifications, et d'engager aussi un rapport au passé. En témoigne le débat sur « la vraie Bresse » au XIX<sup>e</sup> siècle. Encore aujourd'hui, la valorisation du patrimoine local est assurée par l'écomusée de la Bresse bourguignonne dont la dénomination a très vite trouvé une légitimation historique dans la référence aux terres d'outre-saône intégrées précocement au duché de Bourgogne. Enfin en articulant l'analyse de la conjoncture économique à une réflexion sur la construction des mémoires immédiates, Laurent Tissot explore les archives sonores de l'affaire Lip, « événement » transfrontalier qui contribua autant à véhiculer l'image, côté suisse, des doux rêveurs comtois qu'à initier une réflexion collective, au sein de l'espace transjurassien, sur le système de production et les limites du capitalisme. Les représentations contrastées, de part et d'autre de la frontière, n'empêchent pas des débats, des échanges et des coopérations dès lors que les stéréotypes et les postures identitaires sont questionnés.

Puissent ces articles contribuer à éclairer le débat général au moment où les lois – celles de la modernisation de l'action publique territoriale, sur la nouvelle

délimitation des régions et sur la nouvelle organisation territoriale de la République – sont en passe de reconfigurer durablement les relations de pouvoir au sein de la République ! Telle est, *in fine*, l'ambition des réflexions à suivre.

**Maxime KACI**

*Maître de conférences en histoire contemporaine*  
*Université de Bourgogne-Franche-Comté (Besançon)*  
maxime.kaci@univ-fcomte.fr

**Jérôme LOISEAU**

*Maître de conférences en histoire moderne*  
*Université de Bourgogne-Franche-Comté (Besançon)*  
jerome.loiseau@univ-fcomte.fr

Éditions Universitaires de Dijon  
PDF

